

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR-

Siège social : Square avenue de Paris -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR- publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2002 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 novembre 2003. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Moncef Boussanouga Zammouri (AUDIT & CONSULTING).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(en dinars)

ACTIF	NOTES	MONTANT BRUT 2002	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	MONTANT NET 2002	MONTANT NET 2001
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>	n°4-1-1				
Logiciels		126 092	109 109	16 983	24 482
Droit au Bail		41 000		41 000	41 000
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>	-				
Matériels et Mobiliers, Agencements & Installations	n°4-1-2	7 657 747	4 191 927	3 465 820	3 812 780
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions	n°4-1-3	17 638 373	225 988	17 412 385	14 712 415
Placements dans les entreprises avec lien de participation	n°4-1-4	54 497 449	3 812 979	50 684 470	52 320 301
Autres placements Financiers					
Actions et autres titres à revenu variable	n°4-1-5	18 903 973	6 226 191	12 677 782	14 152 660
Obligations et autres titres à revenu fixe	n°4-1-6	58 276 735	1 090 501	57 186 234	68 315 753
Prêts	n°4-1-7	3 213 012	83 358	3 129 654	3 392 863
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	n°4-1-8	93 962 690		93 962 690	67 937 150
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	N°4-1-9	3 107 836		3 107 836	3 030 235
		249 600 068	11 439 017	238 161 051	223 861 377
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>	-				
Prov.pour primes non acquises	N°4-1-10	9 053 589		9 053 589	9 758 225
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	N°4-1-11	28 859 404		28 859 404	28 240 173
		37 912 993		37 912 993	37 998 398
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe					
Primes acquises et non émises	N°4-1-12	13 118 113		13 118 113	16 722 824
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		80 145 120	26 335 134	53 809 986	58 352 759
Créances nées d'opérations de réassurance	N°4-1-13	12 349 337	2 681 143	9 668 194	5 941 899
Autres créances	N°4-1-14	6 617 962	208 909	6 409 053	4 839 319
		112 230 532	29 225 186	83 005 346	85 856 801
<u>AUTRES ELEMENTS D' ACTIFS</u>	-				
Avoirs en Banque,CCP et caisse	N°4-1-15	1 261 091		1 261 091 9	1 983 589
Frais d'acquisition reportés	N°4-1-16	1 719 955		1 719 955	1 643 853
Comptes de régularisation Actif	N°4-1-17	6 207 959		6 207 959	4 987 651
Ecart de conversion	N°4-1-18	92 834		92 834	212 734
		9 281 839		9 281 839	8 827 827
TOTAL GENERAL:		416 850 271	44 965 239	371 885 032	360 422 665

(en dinars)

PASSIF		MONTANT	MONTANT
		2002	2001
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social dont incorp. Réserves à titre de 3.500.000,000	n°4-1-19	15 000 000	15 000 000
Réserves et primes liés au capital	-	9 504 925	9 298 221
Autres capitaux propres		1 926 258	14 735 048
Résultat reporté		47 384	-12 688 788
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		26 478 567	26 344 481
Résultat de l'exercice		20 550	134 086
Total capitaux propres avant affectation		26 499 117	26 478 567
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES			
Prov.pour primes non acquises	n°4-1-20	548 900	1 084 125
Prov.Mathématiques Vie	n°4-1-21	40 567 130	36 288 154
Prov.pour Sinistres à Payer Vie		3 184 812	3 636 452
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie		2 343 517	2 157 745
Prov.Mathématiques des Rentes		210 243 474	196 500 900
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	-	26 748 100	28 403 989
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie		250 000	250 000
Prov pour Egalisation		1 041 084	889 463
Prov pour Egalisation décès		5 172	5 172
Prov pour risques en cours		55 000	273 000
		4 265 417	6 786 502
		288 703 706	275 191 377
DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES			
	4-1-22	13 931 680	10 822 954
AUTRES DETTES			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4-1-23	12 053 176	14 194 983
Dettes nées d'opérations de réassurance	4-1-24	13 187 413	15 944 371
Autres dettes	4-1-25	12 116 063	6 251 450
		37 356 652	36 390 804
AUTRES PASSIFS			
Banque,CCP et caisse	4-1-26	3 661 552	7 926 843
Comptes de régularisation Passif	4-1-27	1 053 472	2 371 386
Ecart de conversion	4-1-28	129 953	156 609
		4 844 977	10 454 838
TOTAL GENERAL:		371 885 032	360 422 665

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 31/12/2002

(en dinars)

LIBELLES	NOTE	OPERATIONS BRUTES	CESSION/RETROCESSION	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
		2002	2002	2002	2001
Primes	-	2 676 127	-79 551	2 596 576	2 682 072
Primes émises		2 676 127	-79 551	2 596 576	2 682 072
Produits de placements		372 769		372 769	480 365
Revenus des placements		231 362		231 362	241 899
Reprises de corrections de valeur sur placements		101 381		101 381	94 742
Profits provenant de la réalisation des placements		40 026		40 026	143 724
Autres Produits techniques		242		242	317
Charges de sinistres		-1 111 329	130 490	-980 839	-1 048 537
Montants payés		-925 557	130 490	-795 067	-949 878
Variation de la provision pour sinistres		-185 772		-185 772	-98 659
Variation des autres provisions techniques		451 641		451 641	-766 754
Provision mathématique vie		451 641		451 641	-766 754
Participations aux bénéfices et ristournes		-317 908		-317 908	-67 863

STAR –(Suite)

Frais d'exploitation		-384 211	719	-383 492	-411 341
Frais d'acquisition		-210 919		-210 919	-235 863
Variation du montant des frais d'acquisition reportés					
Frais d'administration		-173 292		-173 292	-178 385
Commissions reçues des réassureurs			719	719	2 907
Autres charges techniques		-114 249		-114 249	-107 240
Charges de placements		-200 792		-200 792	-143 828
Charges de gestion des placements		-15 304		-15 304	-20 614
Correction de valeur sur placements		-163 164		-163 164	-108 001
Pertes provenant de la réalisation des placements		-22 324		-22 324	-15 213
RESULTAT TECHNIQUE VIE		1 372 290	51 658	1 423 948	617 191

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE AU 31/12/2002

(en dinars)

LIBELLES	NOTE	OPERATIONS BRUTES	CESSION/RETROCESSION	OPERATIONS NETTES	OPERATIONS NETTES
		2002	2002	2002	2001
Primes acquises		164 390 594	-26 887 135	137 503 459	120 004 794
Primes émises et acceptés		168 669 570	-26 182 499	142 487 071	130 858 603
Variation de la provision primes non acquises		-4 278 976	-704 636	-4 983 612	-10 853 809
Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat		8 420 548		8 420 548	14 805 597
Autres Produits techniques		2 541 535		2 541 535	2 340 724
Charges de sinistres		-155 033 592	21 342 391	-133 691 201	-110 488 539
Montants payés		-141 291 017	20 723 160	-120 567 857	-114 603 361
Variation de la provision pour sinistres		-13 742 575	619 231	-13 123 344	4 114 822
Variation des autres provisions techniques		4 176 975		4 176 975	-9 744 685
Participations aux bénéfiques et ristournes		-501 492	147 177	-354 315	413 993
Frais d'exploitation		-19 030 061	4 603 485	-14 426 576	-12 488 293
Frais d'acquisition		-7 595 208		-7 595 208	-7 468 539
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		76 102		76 102	1 643 853
Frais d'administration		-11 510 955		-11 510 955	-10 017 377
Commissions reçues des réassureurs			4 603 485	4 603 485	3 353 770
Autres charges techniques		-6 810 953		-6 810 953	-6 397 508
Variation de la provision pour égalisation		218 000		218 000	-273 000
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE		-1 628 446	-794 082	-2 422 528	-1 826 917

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2002

(en dinars)

LIBELLES	NOTE	2 002	2 001
Résultat technique non vie		-2 422 528	-1 826 917
Résultat technique vie		1 423 948	617 191
Produits de placements		19 961 458	23 290 517
Revenus des placements		12 389 256	11 728 503
Reprises de corrections de valeur sur placements		5 428 874	4 593 563
Profits provenant de la réalisation des placements		2 143 328	6 968 451
Charges de placements		-10 752 232	-6 973 503
Charges de gestion des placements		-819 513	-999 456
Correction de valeur sur placements		-8 737 275	-5 236 452
Pertes provenant de la réalisation des placements		-1 195 444	-737 595

STAR-(Suite)

Produits de placements alloués , transférés à l'état de résultat technique non vie	-8 420 548	-14 805 597
Autres produits non techniques	1 152 903	2 949 123
Autres charges non techniques	-251 400	-3 114 727 2
Résultat provenant des activités ordinaires	691 601	136 087
Impôt sur le résultat	-671 051	-2 000
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	20 550	134 087
Résultat net de l'exercice	20 550	134 087
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)	-	-12 808 789
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	20 550	-12 674 702

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2002	2001
Engagements Reçus		
Cautions reçues	3 917 274	3 573 662
Cautions Agents Généraux	397 574	460 000
Engagements donnés		
Cautions données	878 487	394 692
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	1 179 900	1 495 437

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2002

(en dinars)

	AU 31/12/2002	AU 31/12/2001
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçus des assurés	187 654 036	165 857 719
Sommes versés pour paiement des sinistres	-131 254 828	-113 203 946
Encaissements des primes reçues (acceptation)	1 431 491	429 023
Sommes versés pour paiement des sinistres (acceptation)	-464 948	-208 251
Commissions versés sur les acceptations	-373 206	-138 228
Décaissements des primes pour les cessions	-22 713 045	-18 201 806
Encaissements des sinistres pour les cessions	18 488 947	8 276 521
Commissions reçus sur les acceptations	3 452 428	3 780 043
Commissions versés aux intermédiaires	-10 179 117	-9 111 654
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-13 547 136	-14 058 306
Variation des dépôts auprès des cédantes	150 014	48 527
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-1 089 276	-787 379
Soldes des opérations avec les intermédiaires	-2 571 209	-7 388 839
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-25 776 088	-45 723 469
Encaissements liés à la cession de placements financiers	13 917 024	46 837 368
Taxes et impôts versés au Trésor	-22 629 175	-20 489 766
Produits financiers reçus	11 352 432	12 107 961
autres mouvements	-797 333	770 649
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 051 012	8 796 167
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-280 589	-270 048
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		60 727
Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-2 063 680	-851 576
Encaissement provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation ou avec lien de participation		-20 267 510
Décaissement provenant de l'acquisition de placements financiers		
Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	872 050	16 593 220
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 472 219	-4 735 187
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-36 000	-1 447 844
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-36 000	-1 447 844
VARIATION DE TRESORERIE	3 542 793	2 613 136
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	-5 943 254	-8 556 390
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-2 400 461	-5 943 254

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1-PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances est une société anonyme à participation publique cotée en bourse, au capital de 15.000.000 D composé de 1.500.000 actions de 10. D chacune.

La société a pour objet d'exercer l'activité de l'assurance dans toutes ses branches et de faire toutes sortes d'opérations de garantie et d'indemnité.

La société commercialise ses produits et services à travers un réseau permettant de couvrir l'ensemble du territoire tunisien. Son réseau se compose de 13 succursales, 132 agences, 21 courtiers.

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2002 a été marqué par :

- Une évolution du chiffre d'affaires de 7,82% ;
- Une évolution des règlements sinistres de 8,4% ;
- La restructuration de la société :
 - . Le début de résorption de l'insuffisance de provision technique de 23 MDT à concurrence de 7,6 MDT
 - . L'adoption d'un projet d'augmentation du capital social selon décision du conseil d'administration du 26 décembre 2002
- Des sinistres importants ayant causé des dommages importants :
 - . Sinistre JALPOS/EVOL évalué de 14.000 MDT dont un montant de 13.650 MDT est à la charge des réassureurs.

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 :Note sur le respect des normes comptables tunisiennes :

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes sectorielles (NC 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31) relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Néanmoins, la rubrique prime à annuler figure au niveau du poste dettes nées d'opérations d'assurance directe au lieu de venir en déduction de la rubrique créances nées d'opérations d'assurance directe et ce concernant l'année 2001.

3-2 Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent au bilan pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie restante. Les parts de sociétés à objet foncier sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur mathématique. Les moins values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

3-3 Autres placements :

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition, à l'exception des titres réévalués.

Une provision pour dépréciation est constatée pour les actions cotées dans les cas où la valeur comptable est supérieure au cours moyen du mois de décembre, pour les actions non cotées lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur mathématique de chaque titre.

Les emprunts obligataires, privés et les bons de trésor négociable (Titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Les emprunts obligataires dont le recouvrement est incertain font l'objet de provision.

3-4 Autres actifs :

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques à l'exception des constructions et certains terrains qui font l'objet d'une réévaluation libre avec effet à partir du 31/12/2001. Les immobilisations sont amorties linéairement compte tenu des taux pratiqués ci-après :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériel et Mobilier de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Agence. Aménagement	10%

Quant aux constructions réévaluées, elles sont amorties à partir de 2002 à raison de 2,5%.

Sur le plan réglementaire la gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001.

3-5 Provisions sur créances agences, succursales et courtiers :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts dégagés sur inventaire.

O Provision sur créances anciennes

Les valeurs résultant de l'inventaire physique déduction faite de 15% sont affectées des coefficients suivants :

-1999 et antérieurs	100%
-2000	50%
-2001	20%

OO Provision sur écarts d'inventaire

Les écarts négatifs entre inventaire et soldes comptables corrigés sont, après déduction de 15%, provisionnés à 100%.

3.6- Provisions sur créances contentieuses

La provision des créances contentieuses sur les assurés, est calculée, déduction faite de 15%, sur la base des valeurs d'un listing informatique extra' comptable, en fonction de l'ancienneté comme suit :

1999 et antérieurs	100%
2000	50%
2001	20%

3.7-Provisions sur créances douteuses

L'estimation de la provision sur créances douteuses est établie compte tenu des considérations juridiques étudiées au cas par cas sur la base des données de la Direction Juridique

3.8- Provisions sur autres débiteurs divers

La méthode retenue pour la détermination de la provision sur « B A T » est constatée sur le solde comptable 2002 et à raison de 20%, déduction faite des encaissements enregistrés au cours des quatre premiers mois de l'année 2003 et se rapportant aux créances de l'année 2002 et antérieurs.

Quant à la provision sur créances « IDA » et « FTUSA » elle résulte de la différence entre les soldes comptables et les valeurs correspondantes en extra comptables.

3.9- Fonds social

Le fonds social est alimenté par une dotation annuelle sur les bénéficiaires de l'exercice. Les intérêts sur les prêts accordés au personnel ne sont pas considérés comme ressources du fonds social. Ils sont enregistrés parmi les produits. Les dépenses à caractère social, autres que les prêts financés par le fonds social, sont constatées dans les charges de l'exercice.

3. 10- Estimation des comptes des cédantes non parvenus à la date de clôture

La comptabilisation des acceptations est réalisée dans l'exercice sans décalage. En effet, les comptes non parvenus des affaires acceptées ont été estimés et comptabilisés.

3.11-Primes acquises et non émises

Le montant comptabilisé des primes acquises et non émises de l'année 2002 correspond au total des émissions comptant réalisées durant les quatre premiers mois de l'année suivante et relatives aux exercices antérieurs (affaires directes, quote-part en coassurance et acceptations). Les PANE de l'année 2001 ont été arrêtés au 31 Mars de l'année suivante.

3.12- Evaluation des Provisions pour sinistres à payer

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente par le jeu des aggravations et des améliorations. La STAR adopte la méthode de l'inventaire permanent pour les dossiers vivants. La provision pour sinistres à payer de la branche automobile (sinistres matériels) est déterminée selon la méthode de la cadence des règlements.

Les provisions pour sinistres à payer sont majorées de 5% à titre de chargement de gestion. La STAR applique le taux minimum légal retenu par le décret du Ministère des Finances du 27/02/2001.

Les IBNR relatifs à la branche auto -sinistres corporels- sont majorés de 11% (5 % à titre de chargement de gestion et 6 % de chargement pour tenir compte de l'effet de l'inflation).

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs correspond aux sinistres en suspens en attente de règlement.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

3.13- Evaluation des Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis tel que prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

Pour les contrats dont la période de garantie excède une année (exemple : RC décennale), la fraction de la prime allouée aux exercices suivants n'est affectée en provision pour primes non acquises qu'à la clôture de l'année d'émission seulement, par conséquent aucune provision sur la prime n'est constituée au titre de chacun des exercices suivants jusqu'à la date d'échéance.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance. (Méthodes : 1/8, prorata temporis, 36%).

En réassurance facultative, la provision est établie par le département comptable selon la méthode de 36 % (toutes branches confondues) sauf pour la branche aviation où c'est la méthode du prorata temporis qui s'applique.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

3.14- Evaluation des provisions mathématique vie

Les provisions mathématiques correspondent à la date d'inventaire à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Les provisions mathématiques vie relatives aux affaires individuelles sont évaluées par application des notes techniques visées par le Ministère des Finances. Elles sont calculées en fonction de la table de mortalité, des taux d'intérêts et des chargements retenus pour l'établissement des tarifs.

Les provisions relatives aux affaires collectives sont évaluées pour un montant correspondant à la moitié des primes dégagées par ces affaires.

Les provisions relatives aux affaires facultatives individuelles sont évaluées pour un montant correspondant aux primes dégagées par ces affaires.

3.15- Evaluation des Provisions mathématiques rente

Les provisions mathématiques rente sont évaluées compte tenu de l'âge de la victime, du point de millime rente et de la rente annuelle décidée par le tribunal. A la clôture de chaque exercice, il est procédé à l'ajustement de la provision dossier par dossier.

3.16- Evaluation des tardifs (IBNR)

La provision au titre des IBNR est constituée en fonction de l'historique des déclarations tardives pour les branches : Auto, Vie, Transport

Dans le cas particulier de l'assurance automobile (sinistres corporels), la STAR adopte une méthode statistique qui tient compte de l'expérience des six dernières années (nombre et coût moyens des sinistres déclarés après la clôture du bilan).

La provision au titre des IBNR en acceptation correspond au cumul des dotations annuelles comptabilisées depuis l'année 1996 pour un montant constant estimé à 250.000 DT.

3.17- Les revenus

Les revenus de la STAR sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de son exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatés en revenu à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

3.18- Les charges

Les charges par nature sont regroupées par destination et réparties par catégorie (vie et non vie) selon la méthode suivante : affectation directe ou clés de répartition.

STAR-(Suite)

- Affectation directe :

Les charges liées aux prestations et frais payés, aux provisions techniques et aux placements sont inscrites directement dans les comptes de la classe 6 correspondants dans la mesure où elles peuvent être affectées directement sans l'utilisation d'une clé de répartition à une activité technique.

- Répartition des autres charges selon les clés de répartition :

Les charges qui ont plusieurs destinations ou qui ne sont pas directement affectables transitent au préalable par la classe 9 avant d'être imputées dans les comptes de la classe 6 selon des clés de répartition (effectif, surface occupée, salaires).

4- Notes sur le bilan

4.1-Mouvements sur les éléments de l'actif

4.1.1- Actifs incorporels

Le solde brut de ce poste est de 167.092 DT à la fin de l'exercice 2002, soit une augmentation de 8.246 DT par rapport à l'année 2001.

	2002	2001	Variation
• Droit au bail	41.000	41.000	0
• Logiciel	126.092	117.846	8.246
	167.092	158.846	8.246

4.1.2- Actifs corporels d'exploitation

Le solde brut de cette rubrique au 31/12/2002 s'élève à 7.657.746 DT contre 7.489.074 DT en 2001, soit une augmentation de 168.672 DT.

	2002	2001	Variation
• Matériel de transport	361.068	396.774	-35.706
• Matériel et mobilier de bureau	1.383.304	1.328.191	55.113
• Matériel informatique	1.839.551	1.787.204	52.347
• Agencement Aménagement	3.748.548	3.422.668	325.880
• Rachat Portefeuille	325.275	554.237	-228.962
	7.657.746	7.489.074	168.672

4.1.3- Placements immobiliers

Le solde brut de ce poste s'élève à 17.638.373 DT à la date du 31/12/2002, accusant une augmentation de l'ordre de 20 % par rapport à l'année 2001.

	2002	2001	Variation
• Terrains et immeubles	13.188.444	13.188.444	-
• Immobilisations en cours	4.331.629	1.408.250	2.923.379
• Parts dans les sociétés à objet foncier	118.300	125.735	-7.435
	17.638.373	14.722.429	2.915.944

L'augmentation de l'exercice correspond à l'avancement des travaux de construction de l'immeuble « GARIBALDI » et celle de « la RUE DE LA MONNAIE ».

4.1.4- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR exerce une influence notable sans en avoir le contrôle.

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2002 à 54.497.449 DT contre 54.883.618 DT au 31/12/2001 soit une diminution de 386.169 DT.

Les dotations aux provisions de l'exercice 2002 s'élèvent à 2.484.562 DT contre une reprise de 1.263.773 DT.

4.1.5- Actions et autres titres à revenus variables

Cette rubrique englobe les parts sociales et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles la STAR n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2002 à 18.903.973 DT contre 19.048.789 DT au 31/12/2001 soit une diminution de 144.816 DT.

Les dotations aux provisions de 2002 s'élèvent à 5.615.876 DT contre une reprise de 4.246.942 DT.

4.1.6- Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésor négociables, les emprunts obligataires, les emprunts indivis et emprunts privés.

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2002 à 58.276.735 DT contre 68.606.255 DT au 31/12/2001 soit une diminution de 10.329.520 DT.

Les dotations aux provisions de 2002 s'élèvent à 800.000 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

	Valeur brute au 31-12-2001	Souscription ou remboursement	Valeur brute au 31-12-2002
• Bon de trésor négociable	600.000	-600.000	0
• Emprunts obligataires	43.320.422	-5.479.520	37.840.902
• Emprunts privés	24.395.833	-4.250.000	20.145.833
• Emprunts indivis	290.000	0	290.000
	68.606.255	-10.329.520	58.276.735

4.1.7- Prêts

Cette rubrique englobe les prêts au personnel et les prêts sur police vie.

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2002 à 3.213.012 DT contre 3.514.512 DT au 31/12/2001 soit une diminution de 301.500 DT.

Les intérêts relatifs aux prêts accordés avant 1993 sont portés d'avance à l'actif aux comptes de prêts par le crédit du compte « Régularisation Passif : Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance » ; ces intérêts s'élèvent au 31/12/2002 à 81.457 DT contre 114.579 DT au 31-12-2001. Les prêts au personnel se détaillent au 31/12/2002 comme suit : (en dinars)

• Prêts fonciers	1.972.979
• Prêts aménagements	869.801
• Prêts autos	11.950
• Prêts installations et mariages	62.823
• Prêts occasionnels	28.287
• Autres prêts	238.635
	3.184.475

4.1.8- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Le solde brut de cette rubrique s'élève au 31/12/2002 à 93.962.690 DT contre 67.937.150 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une augmentation de 26.025.540 DT. Ce solde se détaille comme suit :

	2002	2001	Variation
• Dépôt auprès de la TGT	6.224.631	2.422.303	3.802.328
• Placements en devises	15.140.658	14.564.346	576.312
• Placements bons de trésor	65.637.520	50.949.520	14.688.000
• Placements en BTA	6.958.900	0	6.958.900
• Autres dépôts	981	981	0
	93.962.690	67.937.150	26.025.540

4.1.9- Créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes

Cette rubrique contient les dépôts prélevés par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées par la STAR. Les soldes des comptes de dépôts ne sont pas justifiés, ils se détaillent par branche comme suit :

Branches	Dépôts constitués en garantie PPNA		Dépôts constitués en garantie SAP	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Incendie	255.163		151.527	
Transport		191.248	58.783	
Aviation	281.514		365.804	
ARDS	785.273		2.035.754	
Vol	649			3.312
Grêle et Mortal	30.736			16
Autos		140.358		451.703
Groupe	1.133		6.937	
Vie	237.320			47.829
Acc de Travail	13.412			281.704
	1.605.200	331.606	2.618.805	784.564
	1.273.594		1.834.241	

Les soldes créditeurs présentés dans le tableau ci-dessous n'ont pas lieu d'être, par conséquent ces montants doivent être justifiés et apurés.

4.1.10- Provisions pour primes non acquises (PPNA) à la charge des réassureurs

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et récessionnaires dans la provision pour prime non acquise.

Cette provision doit correspondre au dépôt de primes qui est le montant prélevé au compte courant du réassureur en garantie des engagements pris par le réassureur envers la cédante. Le solde de cette rubrique s'élève à 9 053 589 DT au 31-12-2002 contre 9 758 225 DT au 31-12-2001, soit une diminution de 704 636 DT qui se détaille comme suit :

	2002	2001	Variation
• PPNA à la charge des cessionnaires	9.023.541	9.728.134	-704.593
• PPNA à la charge des récessionnaires	30.048	30.091	- 43
Total	9.053.589	9.758.225	-704.636

L'audit des provisions pour primes non acquises à la charge des cessionnaires, nous a permis de dégager un écart non justifié par rapport à l'état extracomptable des PPNA établi par la direction de réassurance de 77.191 DT et se détaille par branche comme suit :

	PPNA comptable	PPNA réassurance	Ecart
Incendie	1.214.967	1.180.708	34.259
Transport	1.065.665	1.077.792	- 12.127
Vol	123.795	112.858	10.937
ARD	2.013.000	1.708.680	304.320
Aviation	4.220.894	4.211.151	9.743
Auto	310.583	315.683	-5.100
Agricole	74.638	74.638	0
	9.023.542	8.681.510	342.032
	PPNA RC Décennal		264.841
	Ecart non justifié		77.191

4.1.11- Provisions pour sinistres à payer non vie (PSAP) à la charge des réassureurs

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et récessionnaires dans la provision pour sinistres à payer. Cette provision doit correspondre au dépôt de sinistre.

Le solde de cette rubrique s'élève à 28.859.404 DT au 31-12-2002 contre 28.240.173 DT au 31-12-2001, soit une diminution de 619.231 DT qui se détaille comme suit :

	2002	2001	Variation
• SAP à la charge des cessionnaires	28.661.625	28.079.735	581.890
• PPNA à la charge des récessionnaires	197.779	160.438	37.341
Total	28.859.404	28.240.173	619.231

L'audit des provisions pour sinistres à payer à la charge des cessionnaires, nous a permis de dégager un écart non justifié avec l'état extracomptable des SAP élaboré par la direction de réassurance de 16.481 DT et se détaille par branche comme suit :

	SAP comptable	SAP réassurance	Ecart
A.T	453 017	455 608	- 2 591
Incendie	2 675 232	2 665 934	9 298
Agricole	473 103	473 396	-293
Transport	9 759 809	9 708 584	51 225
Vol	1 391 534	1 391 884	-350
ARD	6 784 303	6 819 574	- 35 271
Aviation	3 950 133	3 946 385	3 748
Auto	3 174 495	3 183 780	- 9 285
Total	28 661 626	28 645 145	16 481

4.1.12- Créances*** Primes acquises et non émises**

Les primes acquises et non émises (PANE) s'élèvent à la clôture de l'exercice 2002 à 13.118.113 DT contre 16.722.824 DT à fin 2001, accusant ainsi une diminution de 3.604.711 DT due principalement aux actions prises par la direction générale en vue de réduire le retard d'émission.

	2002	2001	Variation
* Primes acquises et non émises	13.118.113	16.722.824	-3.604.711
	13.118.113	16.722.824	-3.604.711

Le rapprochement avec les PANE communiquées par les directions techniques nous a permis de relever les écarts suivants :

	PANE Comptabilisée	PANE Technique	Variation
• Groupe	7.521.743	7.500.000	21.743
• Vie	180.228	124.364	55.864
• Incendie	147.656	116.000	31.656
• GMB	3.463	2.017	1.446
• Transport	390.473	338.368	52.105
Vol	4.864	0	4.864
Aviation	166.257	171.879	-5.622
• ARDS	1.256.458	89.220	1.167.238
Autos	3.446.971	3.132.000	314.971
	13.118.113	11.473.848	1.644.265

*** Créances nées d'opérations d'assurance directe :**

La valeur brute de cette rubrique s'élève à 80.145.120 DT au 31/12/2002, alors qu'elle était de 75.208.453 DT au 31/12/2001, se traduisant par une augmentation de 4.936.667 DT. Le détail des soldes arrêtés au 31/12/2002 se présente ainsi :

	Valeur brute	Provision	Valeur nette
• Primes à annuler	-2.538.602		-2.538.602
• Agents généraux et courtiers	23.131.815	4.694.611	18.437.204
• Siège et succursales	21.945.517	1.684.160	20.261.357
• Ristourne	640.808		640.808
• Créances contentieuses sur les assurés	16.202.114	12.002.394	4.199.720
• Créances douteuses	8.980.237	6.123.304	2.856.933
• Retours techniques	2.169.740		2.169.740
• Co assureurs	780.173		780.173
• Traités	2.189.886	219.728	1.970.158
• Chèques impayés	529.525	448.366	81.159
• Autres débiteurs	6.113.907	1.162.571	4.951.336
	80.145.120	26.335.134	53.809.986

STAR –(Suite)

*** Créances sur point de vente**

Ces créances sont celles relatives aux montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et le siège. Le rapprochement des soldes comptables de ces créances avec l'arriéré suivi par l'entité « gestion de quittances » révèle des écarts dus essentiellement à l'absence d'imputation par cette dernière de certains encaissements sur primes. Ces écarts méritent d'être apurés au cas par cas.

***Ristourne**

Le solde débiteur du compte « Ristourne » s'élevant à 640.808 DT doit être analysé et apuré éventuellement.

*** Retours technique**

La position débitrice de ce poste pour une valeur de 2.169 m DT doit être analysée et apurée éventuellement.

*** Créances contentieuses**

Le solde comptable brut au 31/12/2002 s'élève à 16.202 m DT, le fichier informatique correspondant dégage un montant de 16.088 m DT, soit une différence de 114 m DT.

La valeur de cette rubrique considérée par le département juridique est de 9.692 m DT. La différence en valeur brute s'explique par l'insuffisance des éléments des dossiers considérés essentiels par la direction juridique tel que le contrat.

L'indisponibilité d'un tableau de rapprochement mis à jour entre le portefeuille géré par la direction juridique et les enregistrements comptables ne permet pas l'identification dossier par dossier de cette différence

Etant précisé que la valeur nette de ce portefeuille s'élève à 4.200 m DT, compte tenu des provisions constituées à hauteur de 12.002 m DT.

*** Créances douteuses**

Les provisions constituées au titre de ce poste s'élevant à 6.123 m DT dont certaines sont constituées par référence à des hypothèques au deuxième rang ou des hypothèques non enregistrés ou non appuyés par des rapports d'expertises. D'où le risque d'insuffisance de certaines provisions dont on ne peut pas estimer l'ordre de grandeur.

*** Primes à annuler**

Pour être conforme à la norme relative aux revenus NCT 28, l'ajustement des créances par annulation, devait distinguer entre « annulation des primes » et « primes à annuler ».

Les annulations des primes ont un caractère individualisé alors que les primes à annuler relèvent des opérations d'inventaire selon des méthodes statistiques reconnues.

La méthode adoptée par la « STAR » pour la détermination de la valeur des « Primes à annuler » se base sur un listing informatique, indiquant les quittances qui peuvent faire l'objet d'une annulation concernant l'année 2002 au cours de l'exercice 2003.

4.1.13 Créances nées d'opérations de réassurance

Le solde net de cette rubrique s'élève à 9.668.194 DT au 31-12-2002 contre 5.941.899 DT au 31-12-2001 soit une augmentation de 3.726.295 DT ainsi détaillée :

Libellé	Solde au 31-12-2002	Provision au 31-12-2002	Valeur Nette au 31-12-2002	Valeur Nette au 31-12-2001	Variation
C/C rétrocessionnaires	901.203	425.554	475.649	579.488	- 103.839
C/C Cédants	5.635.921	1.830.374	3.805.547	3.570.126	235.421
C/C Cessionnaires	5.812.213	425.215	5.386.998	1.792.285	3.594.713
Total	12.349.337	2.681.143	9.668.194	5.941.899	3.726.295

Il est à préciser que pour le calcul des provisions, la STAR applique les taux suivants sur les comptes courants non mouvementés

Ancienneté	98 et ant	99	2000	Total provision
Taux de provision	100%	50%	20%	
Provision C/C rétrocession	425.554	0	0	425.554
Provision C/C cédants	1.794.984	29.146	6.244	1.830.373
Provision C/C cession	331.498	79.879	13.839	425.216
				2.681.143

Le rapprochement des soldes comptables des c/c cessionnaires (débiteurs et créditeurs) avec les soldes extra-comptables de la direction de réassurance permet de dégager un écart qui se chiffre au 31/12/2002 à 2.441.431 DT. Il s'analyse comme suit :

Ecart arrêté au 31/12/2001 (non justifié)	224.748 DT
Solde des régularisations 2002	(1) 2.216.683 DT
Ecart arrêté au 31/12/2002	2.441.431 DT

(1)- Le solde comprend essentiellement une régularisation relative au compte « STR » pour un montant de 3.205.887 DT due à la prise en compte au niveau de la comptabilité de toute la prime cédée de la police Tunis Air contrairement à la direction de réassurance qui constate la cession d'une manière fractionnée.

STAR-(Suite)

4.1.14- Autres Créances

Cette rubrique en valeur brute s'élève à 6.617.962 DT au 31/12/2002 contre 11.832.335 DT au 31/12/2001, soit une diminution de 5.214.373 DT. Ce poste se détaille comme suit :

	Valeur au 31/12/2002	Provision au 31/12/2002	Valeur nette
• Personnel	512.419	37.024	475.395
• Etat, organismes de sécurité sociale	4.671.969		4.671.969
• Autres débiteurs divers	1.433.574	171.885	1.261.689
	6.617.962	208.909	6.409.053

Le poste « créances personnels » enregistre au niveau de certaines de ses rubriques des valeurs créditrices pour un certain nombre de salariés, nécessitant régularisation et dont l'impact n'est pas significatif.

4.1.15- Banques, CCP et Caisse

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.261.091 DT au 31/12/2002 contre 1.983.589 DT au 31/12/2001 soit une diminution de 772.498 DT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit (en dinars) :

2002

• Banques siège	632.939
• Banques agences	576.162
• STB devises	44.204
• Caisses	7.779
• STB compte bloqué	7

1.261.091

Il est à signaler l'existence dans les états de rapprochement bancaires arrêtés au 31/12/2002 d'opérations antérieures à 2002. Ces opérations sont récapitulées comme suit (en dinars) :

	Débit	Crédit
• Chez STAR	11.854	5.947
• Chez la Banque	1.070	421

4.1.16- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice en cours des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes d'acquisitions tel qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Cette rubrique enregistre le montant des frais d'acquisition déduits des primes non acquises pour le calcul de la provision pour prime non acquise. Le solde de ce compte s'élève à 1.719.955 au 31/12/2002 contre 1.643.853 soit une variation de 76.102 DT.

4.1.17- Comptes de régularisation actif:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2002 à 6.207.959 DT contre 4.987.651 DT au 31/12/2001 soit une augmentation de 1.220.308 DT se détaillant comme suit (en dinars) :

	2002	2001	Variation
• Charges payées ou comptabilisées d'avance	533.408	435.384	98.024
• Commissions à recevoir	587.869	558.966	28.903
• Intérêts à recevoir des placements	3.732.260	2.381.775	1.350.485
• Intérêts à recevoir c/c bancaires	5.039	1.594	3.445
• Loyers à recevoir	15.870	38.412	-22.542
• Autres produits	1.225.745	1.494.150	-268.405
• Evaluations techniques de réassurances (a)	107.768	77.370	30.398
	6.207.959	4.987.651	1.220.308

(a)- Ce montant correspond au solde compensé des estimations des comptes cédantes non parvenus à la date d'arrêté des comptes.

4.1.18- Ecart de conversion

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2002 à 92.834 DT et se détaille comme suit :

	2002
• C/C Cédantes	44.588
• C/C Cessionnaires	16.859
• C/C Récessionnaires	31.387
	92.834

STAR-(Suite)

4.1.19- Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 26.499.117 DT au 31-12-2002 contre 26.478.568 DT l'exercice précédent, soit une augmentation de 20.549 DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2002	31/12/2001	Variation
- Capital Social	15.000.000	15.000.000	-
- Primes d'émission	2.700.000	2.700.000	-
- Réserve légale	891.590	884.886	6.704
- Réserves d'Investissement exonéré	1.363.335	1.363.335	-
- Fonds social	1.750.000	1.650.000	100.000
- Réserves Extraordinaires	2.300.000	2.200.000	100.000
- Réserve et primes liées au capital (a)	9.504.925	9.298.221	206.704
- Autres Capitaux Propres (b)	1.926.258	14.735.048	-12.808.790
- Résultat reporté	47.384	-12.688.787	12.736.171
- Résultat de l'exercice	20.550	134.086	-113.536
Total	26.499.117	26.478.568	20.549

a) La variation est due à l'affectation du résultat de 2001 et le report à nouveau de l'exercice 2000 conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2002, elle se détaille comme suit :

• Réserve légale	6.704
• Fonds social	100.000
• Réserves Extraordinaires	100.000

Total 206.704

(b) il s'agit de l'effet des modifications comptables de l'exercice 2001 et qui a été imputé sur les réserves autres que les réserves légales et fonds social.

4.1.20- Provision pour risques et charges

Le solde de cette rubrique s'élève à 548.900 DT au 31-12-2002 contre 1.084.125 DT au cours de l'exercice précédent soit une diminution de 535.225 DT. Le détail de ce solde est le suivant :

	2002	2001	Variation
• Provision/indemnité compensatrice	172.500	207.000	-34.500
• Provisions pour risques fiscaux	246.000	601.000	-355.000
• Provisions pour redressement CNSS	125.000	220.000	- 95.000
• Perte de change	0	56.125	-56.125
	548.900	1.084.125	- 535.225

4.1.21-Provisions techniques brutes

Cette rubrique totalise 288.703.706 DT au 31-12-2002 contre 275.191.377 DT au terme de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	2002	2001	Variation
• Provision pour primes non acquises	40.567.130	36.288.154	4.278.976
• Provisions mathématique vie	3.184.812	3.636.452	-451.640
• Provision pour sinistres à payer vie	2.343.517	2.157.745	185.772
• Provision pour sinistres à payer non vie	210.243.474	196.500.900	13.742.574
• Provision mathématique des rentes	26.748.100	28.403.989	-1.655.889
• Provision pour participation des assurés aux bénéfices vie	250.000	250.000	0
• Provision pour participation des assurés aux bénéfices non vie	1.041.084	889.463	151.621
• Provision d'égalisation	5.172	5.172	0
• Provision d'égalisation décès	55.000	273.000	-218.000
• Provision pour risques en cours	4.265.417	6.786.502	-2.521.085
	288.703.706	275.191.377	13.512.329

- La provision pour primes non acquise relatives aux contrats de garantie décennale est calculée uniquement au titre de l'année d'émission. Aucune provision n'est calculée ultérieurement aux titres des exercices suivants jusqu'à la date d'échéance.

- La provision pour sinistre à payer non vie (automobile) est constatée au niveau des états financiers pour un montant de 157.228.579 DT, l'état communiqué par la direction technique fait ressortir un montant après chargement de 220.392.062 DT, soit une insuffisance de provision de 63.163.483 DT.

- La méthode d'estimation des provisions pour sinistres à payer de la branche automobile (sinistres matériels) dossier par dossier augmenterait la provision de 4.300.600 DT. Cette provision est calculée actuellement par la STAR en se référant à la cadence de règlement.

- L'estimation des IBNR de la branche auto (sinistres corporels) selon une méthode statistique tenant compte du délai moyen de clôture d'un dossier sinistre de 5 ans augmenterait la provision pour sinistres à payer auto de 23.973.560 DT.

- Nous estimons que la provision pour risque en cours est minorée d'un montant de 16.192.280 DT dû à la minoration de la provision pour sinistres à payer.

STAR-(Suite)

4.1.22- Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique comprend les sommes prélevés sur les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie de leur engagement envers les assurés de la société.

Le solde de cette rubrique s'élève à 13.931.680 DT au 31-12-2002 contre 10.822.954 DT au 31-12-2001 soit une augmentation de 3.108.726 DT.

Le détail de ce solde se présente comme suit :

	Cessionnaires	Rétrocessionnaires	Total
• Dépôts constitués en garantie des provisions pour primes non acquises	2.050.739	30.048	2.080.787
• Dépôts constitués en garantie des provisions pour sinistres à payer	11.653.114	197.779	11.850.893
Total	13.703.853	227.827	13.931.680

Les dépôts constitués en garantie des engagements des cessionnaires présentent un écart en plus de 93.670 DT par rapport à leurs soldes extra comptables.

4.1.23- Dettes créées d'opérations d'assurance directe

La valeur brute de cette rubrique s'élève à 12.053.176 DT au 31/12/2002, alors qu'elle était de 14.194.983 DT au 31/12/2001, se traduisant par une diminution de 2.141.807 DT.

	2002	2001	Variation
• Agences et succursales	2.015.374	2.068.574	-53.200
• Commissions sur retours	209.836		209.836
• Ristourne	579.157		579.157
• Compte d'attente	302.041		302.041
• Co-assureurs	8.708.757	11.246.658	-2.537.901
• Autres créditeurs	238.011	192.943	45.068
• Primes à annuler		686.808	-686.808
	12.053.176	14.194.983	-2.141.807

Les ristournes correspondent à des remises accordées aux assurés et qui devront venir en déduction du compte courant des points de vente.

Les postes créditeurs agents généraux, courtiers et succursales s'expliquent principalement par les retards constatés au niveau de l'émission des primes.

Ces soldes créditeurs se situent au presque au même niveau que ceux constatés au titre de l'exercice 2001 et antérieurs et dont l'origine est attribuable à un dysfonctionnement du contrôle interne relatif à l'enregistrement des opérations de revenus.

4.1.24 Dettes nées d'opérations de réassurance

Le solde de cette rubrique est passé de 15.944.371 DT à la clôture de 2001 à 13.187.413 DT au 31-12-2002. Il se détaille comme suit :

	2002	2001	Variation
• Rétrocessionnaires	593.753	677.354	-83.601
• Cédants	6.139.858	5.743.065	396.793
• Cessionnaires	6.453.802	9.523.952	-3.070.150
	13.187.413	15.944.371	-2.756.958

Le rapprochement des soldes comptables des comptes des cessionnaires aux soldes tenus par le département de réassurance met en évidence des écarts qu'il convient de justifier et d'apurer

4.1.25- Autres Dettes

Les autres dettes s'élèvent à 12.116.063 DT au 31/12/2002 contre 6.251.450 DT au 31/12/2001, soit une augmentation de 5.864.613 DT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

	2002	2001	Variation
• Parts des réassureurs dans les recours	386.794	624.550	-237.756
• Personnel	1.080.882	1.075.302	5.580
• Etat organisme de sécurité sociale	2.968.846	2.475.565	493.281
• Actionnaires	176.754	212.754	-36.000
• Autres créditeurs divers	7.502.787	1.863.279	5.639.508
	12.116.063	6.251.450	5.864.613

4.1.26- Banque, CCP et Caisse

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.661.552 DT au 31/12/2002 contre 7.926.843 DT au cours de l'exercice précédent. Il contient les soldes des comptes bancaires comptables créditeurs.

Il est à signaler l'existence dans les états de rapprochement bancaires arrêtés au 31/12/2002 des opérations antérieures à 2002 et qui peuvent être résumées comme suit (en dinars)

STAR-(Suite)

	Débit	Crédit
• Chez la STAR	84.728	61.657
• Chez la banque	178.445	35.041

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Banque	Solde créditeur
• STB	2.610.908
• BNA	940.216
• UIB	17.846
• BFT	4.699
BH	2.493
• BNA Gabès	85.390
	3.661.552

4.1.27- Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 1.053.472 DT au 31/12/2002 contre 2.371.386 DT au 31/12/2001 soit une diminution de 1.317.914 DT. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit (en dinar) :

	Solde au 31/12/2002
• Charges à payer	670.042
• Produits perçus ou comptabilisés d'avance	202.478
• Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	81.458
• Capitaux et arrérages à payer	7.387
• Intérêts de retard (traites)	92.107
	1.053.472

4.1.28- Ecart de conversion

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2002 à 129.953 DT et se détaille comme suit :

	2002
• C/C Cédantes	92.342
• C/C Cessionnaires	30.053
• C/C Rétrocessionnaires	7.558
	129.953

5- Notes sur les états de résultat

5.1- Analyse comparative des comptes de charges et produits

Cette analyse est présentée dans les tableaux suivants :

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE AU 31/12/2002

LIRFLLES	OPERATIONS BRUTES BRUTES 2002	CESSION RETROCESSION	OPERATIONS NETTES 2002	OPERATIONS NETTES 2001	VARIATION	VARIATION%
Primes acquises	164 390 594	-26 887 135	137 503 459	120004 794	17 49t 665	15%
Primes émises et acceptés	168 669 570	-26 182 499	142 487 071	130 858 603	11628468	9%
Variation de la provision primes non acquises	-4 278 976	-704 636	-4983 612	-10 853 809	5 870 197	-54%
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	8 420 548		8 420 548	14805 597	-6 385 049	-43%
Autres Produits techniques	2 541 535		2 541 535	2340724	200 811	9%
Charges de sinistres	-155 033 592	21 342 391	-133691201	-110488%39	-23 202662	21%
Montants payés	-141291017	20 723 160	-120 567 857	-114603361	-5964 496	5%
Variation de la provision pour sinistres	-13 742 575	619231	-13 123 344	4 114 822	-17 238 166	-419%
Variation des autres provisions techniques	4 176 975		4 176 975	-9 744 685	13 921 660	143%

STAR-(Suite)

Participations aux bénéficiaires et ristournes	-501 492	147 177	-354 315	413 993	-768 308	-186%
Frais d'exploitation	-19 030 061	4603 485	-14 426 576	-12488 293	-1 938 283	16%
Frais d'acquisition	-7 595 208		-7 595 208	-7 468 539	-126669	2%
Variation du montant des frais d'acquisition report	76 102		76 102	1 643 853	-1 567 751	-0,5%
Frais d'administration	-1 115 109 55		-11 510 955	-10 017 377	-1 493 578	15%
Commissions reçues des réassureurs		4603 485	4603 485	3 353 770	1 249 715	37%
Autres charges techniques	-6 810 953		-6 810 953	-6 397 508	-413 445	6%
Variation de la provision pour égalisation	218000		218000	-273000	491000	-180%
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	-1 628 446	-794 082	-2 422 528	-1826 917	-595 611	33%

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE AU 31/12/2002

LIBELLES	OPERATIONS BRUTES 2002	CESSION ET RETROCESS	OPERATIONS NETTES 2002	OPERATIONS NETTES 2001	VARIATION	VARIATION %
Primes	2 676 127	-79 551	2 596 576	2 682 072	-85 496	-3%
Primes émises	2 676 127	-79 551	2 596 576	2 682 072	-85 496	-3%
Produits de placements	372 769		372 769	480 365	-107 596	-22%
Revenus des placements	231 362		231 362	241 899	-10 537	-4%
Reprises de corrections de valeur sur placements	101 381		101 381	94 742	6 639	7%
Profits provenant de la réalisation des placements	40 026		40 026	143 724	-103 698	-72%
Autres Produits techniques	242		242	317	-75	-24%
Charges de sinistres	-1 111 329	130 490	-980 839	-1 048 537	67 698	6%
Montants payés	-925 557	130 490	-795 067	-949 878	154 811	16%
Variation de la provision pour sinistres	-185 772		-185 772	-98 659	-87 113	88%
Variation des autres provisions techniques	451 641		451 641	-766 754	1 218 395	-159%
Provision mathématique vie	451 641		451 641	-766 754	1 218 395	-159%
Participations aux bénéficiaires et ristournes	-317 908		-317 908	-67 863	-250 045	368%
Frais d'exploitation	-384 211	719	-383 492	-411 341	27 849	-7%
Frais d'acquisition	-210 919		-210 919	-235 863	24 944	-11%
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-173 292		-173 292	-178 385	5 093	-3%
Frais d'administration						
Commissions reçues des réassureurs		719	719	2 907	-2 188	-75%
Autres charges techniques	-114 249		-114 249	-107 240	-7 009	7%
Charges de pincements	-200 792		-200 792	-143 828	-56 964	40%
Charges de gestion des placements	-15 304		-15 304	-20 614	5 310	-26%
Correction de valeur sur placements	-163 164		-163 164	-108 001	-55 163	51%
Pertes provenant de la réalisation des placements	-22 324		-22 324	-15 213	-7 111	47%
RESIILTAT TECHNIQUE VIE	1 372 290	51 658	1 423 948	617 191	806 757	131%

ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2002

LIBELLES	2002	2001	Variation	Variation %
Résultat technique non vie	-2 422 528	-1 826 917	-595 611	33%
Résultat technique vie	1 423 948	617 191	806 757	131%
Produits de placements	19 961 458	23 290 517	-3 329 059	-14%
Revenus des placements	12 389 256	11 728 503	660 753	6%
Reprises de corrections de valeur sur placements	5 428 874	4 593 563	835 111	18%
Profits provenant de la réalisation des placements	2 143 328	6 968 451	-4 825 123	-69%
Charges de placements	-10 752 232	-6 973 503	-3 778 729	54%
Charges de gestion des placements	-819 513	-999 456	179 943	-18%
Correction de valeur sur placements	-8 737 275	-5 236 452	-3 558 233	67%
Perles provenant de la réalisation des placements	-1 195 444	-737 595	-457 849	62%
Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat technique non vie	-8 420 548	-14 805 597	6 385 049	-43%
Autres produits non techniques	1 152 903	2 949 123	-1 796 220	-61%
Autres charges non techniques	-251 400	-3 114 727	2 863 327	-92%
Résultat provenant des activités ordinaires	691 601	136 087	555 514	408%
Impôt sur le résultat	-671 051	-2 000	-669 051	33453%
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	20 550	134 087	-113 537	-85%
Résultat net de l'exercice	20 550	134 087	-113 537	-85%
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)		-12 808 789	12 808 789	
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	20 550	-12 674 702	12 695 252	

6- Notes sur l'état des flux de trésorerie**6-1- Encaissements des primes reçues des assurés**

Les encaissements des primes reçues des assurés sont présentées nets des ristournes.

6-2- Décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers

Ces rubriques enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilable et des placements en devise.'

6-3- Variation de trésorerie

L'état des flux de trésorerie au titre de l'exercice 2002 montre ce qui suit :

• Trésorerie au début de l'exercice	-5.943.254
• Trésorerie provenant aux activités d'exploitation	5.051.012
• Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-1.472.219
• Trésorerie relative aux activités de financement	-36.000
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-2.400.461

7- Eventualités et événements postérieurs

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière, de la STAR n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tunis, le 24 Mai 2003

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES¹ ET DE REASSURANCES «STAR»

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons examiné les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »** arrêtés au 31 décembre 2002. L'arrêt de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

Nous avons mis en oeuvre les procédures d'audit conformément aux normes de révision généralement admises qui ont comporté des contrôles par sondages et la vérification des documents comptables que nous avons considéré nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Les méthodes et principes comptables appliqués par la **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «STAR»** sont conformes aux normes comptables sectorielles relatives au secteur d'assurances. La note 3 du présent rapport explicite les méthodes et principes les plus pertinents employés.

Les conclusions de notre audit sont les suivantes :

1) L'existence d'écarts non justifiés entre les soldes comptables et extra comptables au niveau des comptes courants des cessionnaires, du contentieux primes et des créances sur les points de ventes. Des actions de justification et d'apurement sont encourus. (voir notes 4.1.12/ 4.1.13 et 4.1.22)

2) Une insuffisance de provision pour sinistre à payer non vie (automobile) due à la non prise en compte comptable d'une partie de la provision, à la revue de la méthode d'estimation des IBNR et à la provision pour risque en cours. (voir notes 4.1.2 1)

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et sous réserve de ce qui est indiqué au niveau des paragraphes (1) et (2), nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2002 et annexés au présent rapport, sont réguliers, sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la **SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « STAR »** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Le Commissaire aux comptes

Moncef Boussanouga ZAMMOURI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE 200 DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES

Tunis, le 20 Mai 2003

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES¹ ET DE REASSURANCES «STAR»

Nous avons l'honneur de vous informer des conventions antérieures de portage produisant encore leurs effets et qui s'apparentent à des opérations de prêts régies par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Elles consistent en deux opérations de portage conclues avec la Société Financière d'Investissement (SOFI) membre du conseil d'administration.

Elles ont été autorisées par le conseil d'administration de la STAR, dans ses réunions du 25/05/2000 et celle du 21/11/2001.

Elles consistent en une prise de participation dans les augmentations du capital de la Société des Industries Plastiques et Cosmétiques (SIPCO) et ce à concurrence de 300.000 DT pour la première convention et le même montant pour la deuxième; sous forme de portage avalisé par la BIAT et remboursable sur 5 ans dont 2 ans de franchise et au taux d'intérêt respectif de 7,5 % et TMM + 2 points.

Les deux conventions de rétrocession des actions au profit de la (SOFI) sont datées respectivement du 19/07/2000 et du 02/11/2001.

Le Commissaire aux comptes

